

# Amende pour pratique anticoncurrentielle et Programme de Conformité

<http://www.avocat-darbin-lange.fr/2017/11/03/amende-pour-pratique-anticoncurrentielle-et-programme-de-conformite/>

**L'Autorité de la concurrence ne réduira plus l'amende infligée pour pratique anticoncurrentielle si, dans le cadre d'une procédure de transaction, l'entreprise propose de mettre en place un programme de conformité aux règles de concurrence.**

Le document-cadre du 10 février 2012 sur les programmes de conformité aux règles de concurrence ( dont le principe avait été évoqué par le communiqué du 16 mai 2011 relatif à la méthode de détermination des sanctions pécuniaires) prévoyait la possibilité pour l'Autorité de tenir compte de propositions d'engagements de mise en place de programmes de conformité aux règles de concurrence présentées par les entreprises dans le cadre de la procédure de non-contestation des griefs, en accordant une réduction de sanction pécuniaire si ces engagements sont pertinents, crédibles et vérifiables.

Si l'Autorité réaffirme l'importance qu'elle attache aux programmes de conformité, et continuera, d'une part, à encourager les entreprises à y recourir et, d'autre part, à proposer aux entreprises des ressources documentaires ou pédagogiques en ce sens, fondées notamment sur sa pratique décisionnelle, **elle estime désormais que l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de conformité ont vocation à s'insérer dans la gestion courante des entreprises.**

*Communiqué Aut. conc. du 19-10-2017*

**Spécialisé en droit de la concurrence, le cabinet de Maître Darbin-Lange se tient à votre disposition pour vous assister à élaborer votre programme de conformité.**

[Share on Facebook](#) [Share](#)

Notre site utilise des cookies sans usage commercial puisque nous n'utilisons aucun outil d'analyse de comportement. En cliquant sur OK, vous en acceptez l'utilisation. [OK](#)

[En savoir plus](#)

Fermer

## Privacy Overview

This website uses cookies to improve your experience while you navigate through the website. Out of these, the cookies that are categorized as necessary are stored on your browser as they are essential for the working of basic functionalities of the website. We also use third-party cookies that help us analyze and understand how you use this website. These cookies will be stored in your browser only with your consent. You also have the option to opt-out of these cookies. But opting out of some of these cookies may affect your browsing experience.

### Necessary



Necessary

Toujours activé

Necessary cookies are absolutely essential for the website to function properly. This category only includes cookies that ensures basic functionalities and security features of the website. These cookies do not store any personal information.

#### Non-necessary



#### Non-necessary

Any cookies that may not be particularly necessary for the website to function and is used specifically to collect user personal data via analytics, ads, other embedded contents are termed as non-necessary cookies. It is mandatory to procure user consent prior to running these cookies on your website.

#### Enregistrer & accepter